

Informations de base	
2022/2727(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Détails techniques des exigences de contrôles a posteriori et des exigences d'attribution des profits et pertes imposées par les articles 325 novoquinquagies et 325 sexagies du règlement sur les exigences de fonds propres	
Complétant 2011/0202(COD)	
Subject	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/06/2022	Publication du document de base non-légal	C(2022)03800	
14/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		